

1 IDENTIFICATION Les espaces confinés sont clairement identifiés et signalés.

2 FORMATION Je suis formé et habilité à intervenir en espace confiné.

3 AUTORISATION Le management me délivre un permis de pénétrer.

4 EPI Je porte les EPI et les moyens de prévention et de communication définis par l'analyse des risques.

5 ATMOSPHÈRE L'atmosphère de l'espace est contrôlée et maîtrisée.

6 SURVEILLANCE Un agent formé et équipé assure ma sécurité (Plan de secours).